Nº 75-006-X au catalogue
ISSN 2291-0859

Regards sur la société canadienne

Taux de fécondité et activité des femmes sur le marché du travail au Québec et en Ontario

par Melissa Moyser et Anne Milan

Date de diffusion : le 18 juillet 2018

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Taux de fécondité et activité des femmes sur le marché du travail au Québec et en Ontario

par Melissa Moyser et Anne Milan

Aperçu de l'étude

À partir des données de la Base de données sur les naissances de la Statistique de l'état civil du Canada et des données de l'Enquête sur la population active (EPA), dans la présente étude, on examine la relation entre le taux de fécondité et l'activité des femmes de 15 à 44 ans sur le marché du travail en Ontario et au Québec pour la période allant de 1996 à 2016. Ces deux provinces ont suivi des cheminements différents quant aux prestations de congé parental et aux services de garde d'enfants abordables au cours des 20 dernières années.

- Après 40 ans de similitude, on observe que les taux de fécondité sont un peu plus élevés au Québec qu'en Ontario depuis 2005. En 2016, l'indice synthétique de fécondité était de 1,59 enfant par femme au Québec, et de 1,46 en Ontario.
- La différence était principalement attribuable aux femmes dans la vingtaine qui, au Québec, ont tendance à avoir plus d'enfants que celles qui vivent en Ontario. Cela s'explique en partie par le fait qu'une plus grande proportion de femmes dans la vingtaine sont en couple au Québec (39 %, par rapport à 28 % en Ontario en 2016).
- Au fur et à mesure que les taux de fécondité ont augmenté au Québec, l'activité des femmes de 15 à 44 ans sur le marché du travail a également connu une hausse, dépassant celle des femmes en Ontario après 2003. En 2016, le taux d'activité des femmes était de 81 % au Québec, par rapport à 75 % en Ontario.
- La hausse relative de l'activité des femmes sur le marché du travail au Québec a majoritairement été observée chez les femmes ayant de jeunes enfants. De 1996 à 2016, le taux d'activité des femmes dont l'enfant le plus jeune était âgé de moins de 3 ans a augmenté de près de 20 points de pourcentage au Québec, par rapport à une hausse de 4 points de pourcentage en Ontario. La différence entre le Québec et l'Ontario était plus faible chez les femmes n'ayant pas d'enfants de moins de 13 ans.
- Les changements dans la composition de la population de femmes de 15 à 44 ans et les différences au chapitre de la croissance réelle des salaires pour cette population ne permettent pas d'expliquer les tendances divergentes observées quant à l'activité des femmes sur le marché du travail au Québec et en Ontario après 1996. Parallèlement, la hausse des coûts associés aux services de garde d'enfants et d'entretien ménager a été moins importante au Québec qu'en Ontario au cours de la période.

Introduction

Historiquement, dans les pays industrialisés, les taux de fécondité élevés ont été associés à une plus faible activité des femmes sur le marché du travail (et inversement)[1]. Cette corrélation négative est généralement interprétée comme une preuve de l'incompatibilité entre la maternité et le travail rémunéré, dans des circonstances où les femmes continuent de participer davantage aux activités liées à l'entretien ménager et au soin des enfants, malgré leur activité accrue sur le marché du travail[2].

Depuis les années 1980, la relation inverse entre les taux de fécondité et l'activité des femmes sur le marché du travail s'est affaiblie, devenant même positive

Taux de fécondité et activité des femmes sur le marché du travail au Québec et en Ontario

Graphique 1
Indice synthétique de fécondité, Québec et Ontario, 1926 à 2016

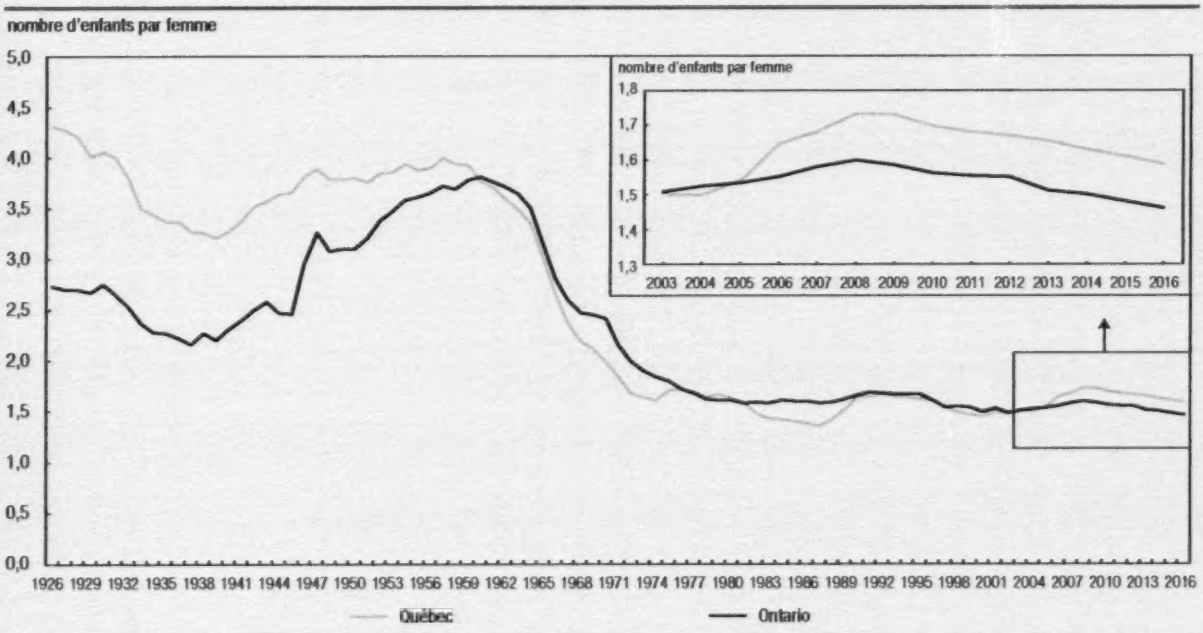

Note : Les naissances de mères dont l'âge est inconnu ont été redistribuées.
Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil (Base de données sur les naissances), 1926 à 2016, et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

aux États-Unis et en Europe du Nord[3]. S'appuyant sur des études internationales, les chercheurs ont associé ces constatations aux changements survenus dans le contexte social visant à faciliter la combinaison des rôles de soutien économique et de fournisseurs de soins chez les femmes, notamment des attitudes plus positives à l'égard des mères sur le marché du travail et des politiques sur la famille, comme les transferts financiers aux parents, les congés parentaux autorisés par l'État et l'accès accru à des services de garde d'enfants de bonne qualité et abordables[4].

Selon les théories économiques de la fécondité, la décision d'avoir un enfant est prise par des acteurs rationnels qui soupèsent les coûts et les avantages de le faire, compte tenu des restrictions au chapitre du revenu et des préférences quant au désir d'avoir des enfants[5]. Toute chose étant égale par ailleurs, toute réduction du coût lié aux enfants, ou toute augmentation du revenu, aura pour effet d'accroître le souhait avoir des enfants[6]. Par conséquent, on s'attend à ce que les politiques relatives à la famille, comme les allocations familiales ou les allocations pour enfants, les allègements fiscaux pour les parents, les prestations de congé parental et les subventions pour les services de garde d'enfants entraînent une hausse des taux de fécondité. Parallèlement, les prestations de congé parental et les services de garde d'enfants de grande qualité et abordables ont tendance à faire augmenter l'activité des femmes sur le marché du travail, les mères conservant souvent l'ultime responsabilité du soin de leurs enfants[7]. Ce sont elles qui organisent généralement la garde des enfants et qui paient pour ces services à même leurs propres revenus[8], ou qui ajustent leurs heures et horaires de travail ou s'organisent au travail pour répondre aux besoins de leurs enfants[9].

Au Canada, les politiques familiales et sociales sont déterminées dans une large mesure à l'échelon provincial. Depuis le milieu des années 1990, les deux plus grandes provinces du Canada (le Québec et l'Ontario) ont suivi un cheminement différent sur le plan des prestations de congé parental et des services de garde d'enfants abordables. Dès 1997, le Québec a

Graphique 2
Taux de fécondité des femmes de 20 à 29 ans et de 30 à 39 ans, Québec et Ontario, 1976 à 2016

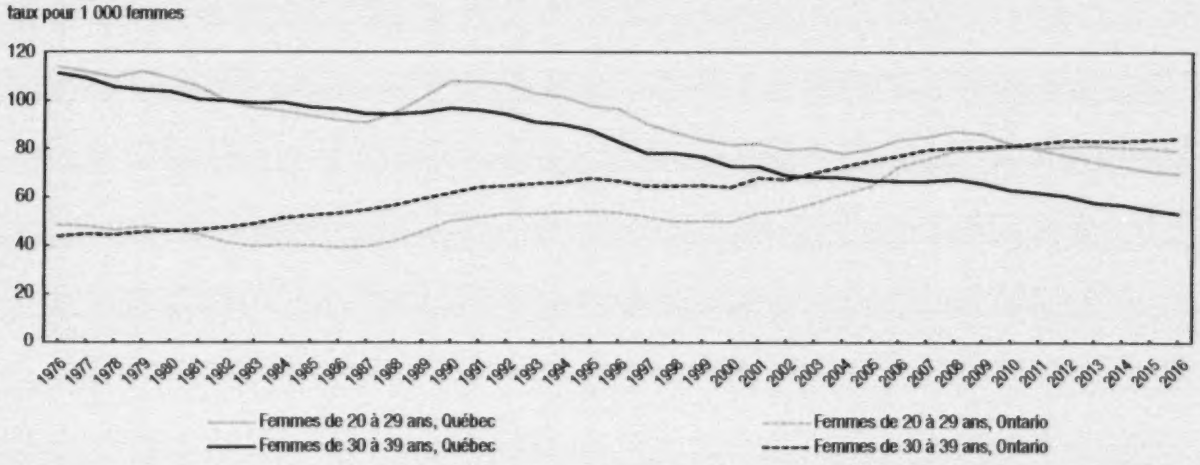

Note : Les naissances de mères dont l'âge est inconnu ont été redistribuées.
Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil (Base de données sur les naissances), 1976 à 2016, et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

mis en place des politiques familiales inspirées des pays scandinaves, lesquelles s'articulent autour d'un programme de services de garde d'enfants universel à faible coût pour les enfants d'âge préscolaire. Ce programme distingue le Québec de l'Ontario et du reste du Canada, où il y a une pénurie d'espaces réglementés en service de garde et où des subventions sont accessibles uniquement aux familles à faible revenu[10]. Le Québec a également mis en œuvre un programme de prestations de congé parental pour ses résidents en 2006[11]. Ailleurs au Canada, les prestations de congé parental continuent d'être gérées par le régime d'assurance-emploi. Au Québec, les critères d'éligibilité pour l'accès aux bénéfices plus permissifs pour l'accès aux prestations de congé parental sont plus permissifs[12], et le revenu assurable maximum est plus élevé qu'en Ontario et dans le reste du Canada[13].

À l'aide des données issues de la Base de données sur les naissances de la Statistique de l'état civil et de l'Enquête sur la population active, dans la présente étude, on explore la notion selon laquelle les taux de fécondité et l'activité des femmes sur le marché du travail peuvent être corrélés positivement dans des contextes sociaux où la maternité et le travail rémunéré sont plus compatibles. Ces travaux sont réalisés grâce à un suivi de l'évolution des taux de fécondité et de l'activité des femmes sur le marché du travail pendant 20 ans dans les provinces du Québec et de l'Ontario. Le Québec a été choisi en raison de ses politiques familiales uniques au Canada. Le choix de l'Ontario plutôt qu'une autre province ou le reste du Canada en tant que groupe de référence s'explique par sa similitude avec le Québec sur les plans de la taille et de la composition de la population, la géographie et l'économie. En plus de représenter les deux provinces les plus peuplées du Canada, le Québec et l'Ontario sont des provinces voisines situées au centre du pays et elles partagent une base économique en tant qu'importantes provinces exportatrices de produits fabriqués vers les États-Unis[14]. Le Québec et l'Ontario sont également semblables sur le plan démographique quant à la structure par âge et à la représentation de groupes pour lesquels on observe des courbes de fécondité et d'activité sur le marché du travail distinctes, comme les Autochtones et les immigrants.

Les femmes du Québec présentent des taux de fécondité supérieurs à ceux des femmes de l'Ontario

Les taux de fécondité au Canada ont connu une tendance à la baisse au cours du siècle dernier, à l'exception notable du baby-boom, qui est survenu de 1946 à 1965 (graphique 1). Depuis le début

des années 1970, l'indice synthétique de fécondité (le nombre moyen d'enfants par femme) s'est maintenu en deçà du niveau auquel les couples ont un nombre suffisant d'enfants pour se remplacer (c.-à-d. le seuil de remplacement de 2,1 enfants)[15]. En 2016, l'indice synthétique de fécondité au Canada était de 1,54 enfant par femme. Par rapport à la moyenne nationale, l'indice synthétique de fécondité était plus élevé au Québec, s'établissant à 1,59 enfant par femme et inférieur en Ontario, se situant à 1,46 enfant par femme.

Depuis 2005, et pour la première fois depuis la fin des années 1950 (mis à part une brève exception de 1977 à 1980), le taux de fécondité est plus élevé au Québec qu'en Ontario. Cela reflète un modèle historique qui a prévalu jusqu'aux années 1960, moment où l'indice synthétique de fécondité au Québec a baissé rapidement. Bien que l'indice synthétique de fécondité ait diminué au même moment en Ontario, celui-ci est passé d'un point plus élevé à un point moins élevé au Québec au cours de la période. Le plus faible indice synthétique de fécondité jamais observé au Québec remonte à 1987, alors qu'il était de 1,36 enfant par femme. En Ontario, le point le plus bas a été observé en 2016, soit 1,46 enfant par femme.

Les jeunes femmes sont à l'origine des plus forts taux de fécondité au Québec par rapport à l'Ontario

Depuis que la collecte de statistiques de l'état civil a commencé au Canada dans les années 1920, les taux de fécondité les plus élevés ont été observés chez les femmes dans la vingtaine. Une nouvelle tendance nationale de fécondité selon l'âge a émergé en 2008, alors que le taux de fécondité des femmes dans la trentaine a dépassé légèrement celui des femmes dans la vingtaine. Cette évolution fait partie d'une tendance à long terme du déclin de la fécondité chez les femmes dans la vingtaine (observé depuis le milieu des années 1960) et de l'augmentation de la fécondité chez les femmes dans la trentaine (observée depuis les années 1980)[16]. Les femmes retardent la grossesse à un âge plus avancé, celles de 30 ans et plus ayant plus d'enfants qu'avant. Il s'ensuit que la baisse de l'indice synthétique de fécondité est principalement attribuable aux plus faibles taux de fécondité chez les femmes de moins de 30 ans[17].

Ces tendances au chapitre des taux de fécondité selon l'âge ne sont pas apparues au même rythme au Québec et en Ontario (graphique 2). L'augmentation des taux de fécondité des femmes dans la trentaine était à la fois moins marquée et moins constante au Québec qu'en Ontario. Les taux de fécondité chez les femmes dans la vingtaine ont également diminué plus lentement au cours des années 1990 au Québec par rapport à l'Ontario, entraînant des taux de

Graphique 3
Taux de fécondité selon l'âge, certaines cohortes de naissance, Québec et Ontario

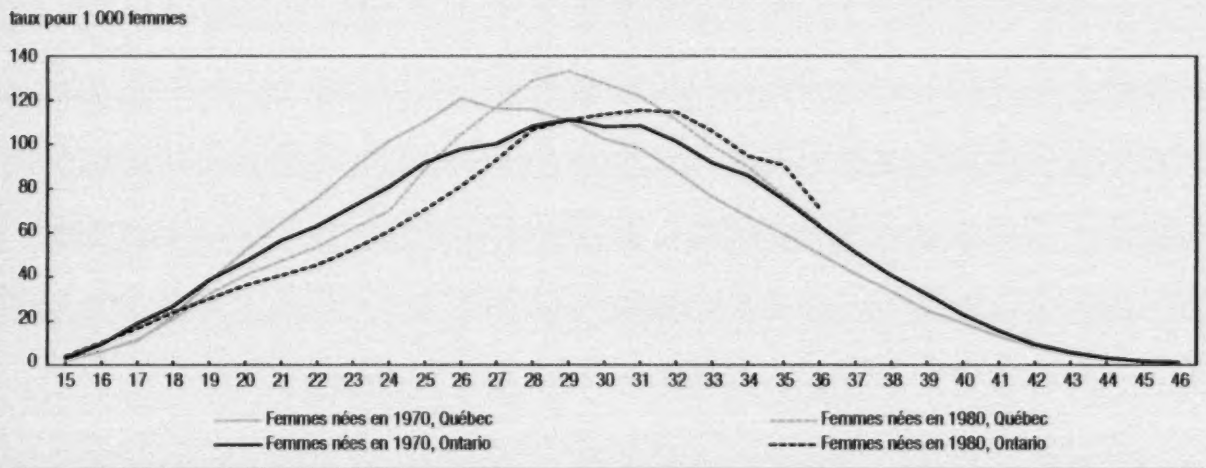

Note : Les naissances de mères dont l'âge est inconnu ont été redistribuées.
Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil (Base de données sur les naissances), cohortes de naissance 1970 et 1980, et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

fécondité supérieurs au Québec. Le taux de fécondité des femmes dans la vingtaine suit une tendance à la baisse en Ontario depuis au moins les 40 dernières années, alors qu'au Québec, on a observé des périodes de hausses tant au cours des années 1990 qu'au milieu des années 2000. Ce sont les raisons pour lesquelles les taux de fécondité des femmes dans la trentaine ont dépassé ceux des femmes dans la vingtaine huit ans plus tard au Québec par rapport à l'Ontario (2011 par rapport à 2003).

Ainsi, les femmes dans la vingtaine sont principalement à l'origine de la récente hausse de l'indice synthétique de fécondité au Québec par rapport à l'Ontario. Cette affirmation peut être vérifiée à l'aide d'un exercice contrefactuel dans lequel l'indice synthétique de fécondité du Québec est calculé en utilisant les taux de fécondité selon l'âge des femmes de l'Ontario dans la vingtaine, plutôt que les taux de fécondité selon l'âge des femmes du Québec dans la vingtaine. Il est ainsi révélé que l'indice synthétique de fécondité du Québec aurait été de 1,42 en 2016 (plutôt que de 1,59), presque l'équivalent de l'indice synthétique de fécondité de l'Ontario (1,46).

Les femmes du Québec ont plus d'enfants à un âge moins avancé que les femmes de l'Ontario

Un désavantage de l'indice synthétique de fécondité est qu'il est influencé par des fluctuations dans le calendrier de la fécondité et le moment de la grossesse. Une façon de distinguer les fluctuations dans le calendrier de fécondité des fluctuations dans le nombre de grossesses suppose l'examen du taux de fécondité selon l'âge des différentes cohortes de femmes au plus fort de leur fécondité. Dans la présente section, on s'intéresse à deux cohortes : le taux de fécondité selon l'âge des femmes nées en 1970 (âgées de 46 ans en 2016), et le taux de fécondité des femmes nées en 1980 (âgées de 36 ans en 2016).

Les courbes de fécondité selon l'âge chez les femmes nées en 1970 ont suivi une tendance semblable dans les deux provinces, malgré quelques différences (graphique 3). En ce qui concerne cette cohorte, le taux de fécondité maximal a été observé plus tôt au Québec qu'en Ontario, mais il a atteint un niveau plus élevé plus tardivement chez les femmes en Ontario. C'est la raison pour laquelle il y a peu de différence dans les indices synthétiques de fécondité des femmes de l'Ontario et du Québec au cours de la période débutant à la fin des années 1990 jusqu'au début des années 2000.

Parmi les femmes nées en 1980, le taux de fécondité maximal a été observé plus tardivement dans les deux provinces, mais il a atteint un niveau plus élevé au Québec, particulièrement chez les femmes

Graphique 4
Répartition des femmes de 20 à 29 ans et de 30 à 39 ans, selon leur état matrimonial, Québec et Ontario, 1996 à 2016

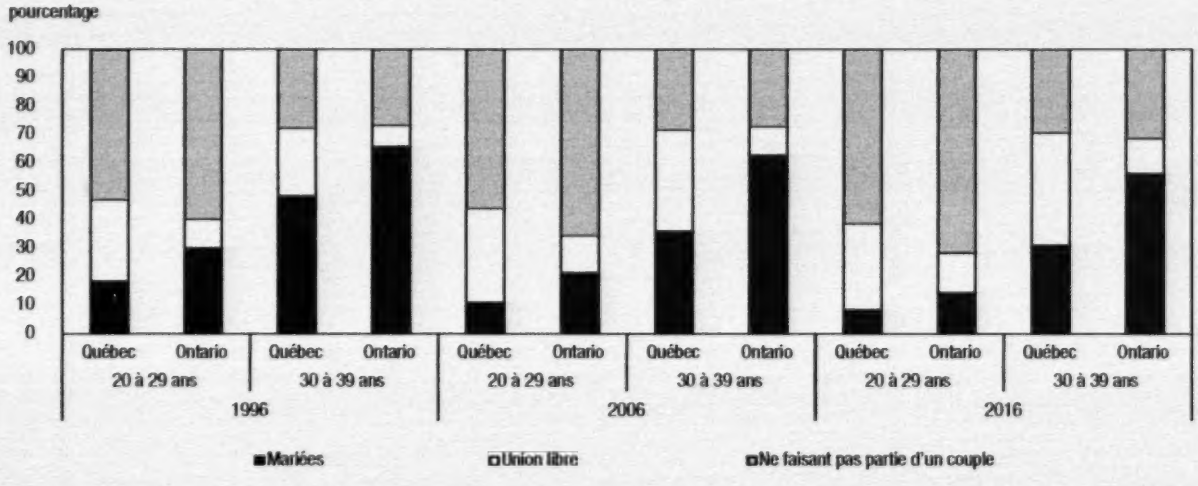

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996, 2006 et 2016.

de 28 et de 29 ans. Les femmes de l'Ontario nées en 1980 présentaient des taux de fécondité légèrement plus élevés dans leur trentaine que leurs homologues du Québec. L'augmentation relative de l'indice synthétique de fécondité relatif du Québec après le milieu des années 2000 signifie que les Québécoises à la fin de la vingtaine avaient plus d'enfants que leurs homologues ontariennes.

Un plus grand nombre de Québécoises que d'Ontariennes dans la vingtaine sont en couple

La récente hausse relative du taux de fécondité des femmes du Québec est attribuable aux femmes dans la vingtaine. Par conséquent, il est pertinent de se demander s'il y a eu des changements de composition dans ce groupe démographique relativement à l'état matrimonial ou conjugal au Québec et en Ontario. Une plus grande proportion de femmes dans la vingtaine étaient en couple au Québec par rapport à l'Ontario, et ce, en 1996 comme en 2016 (graphique 4)[18]. Cette disparité s'est accrue au fil du temps, de sorte que 39 % des Québécoises dans la vingtaine étaient en couple en 2016, par rapport à 28 % de leurs homologues ontariennes[19]. Bien que l'état matrimonial des mères puisse changer au fil du temps, ces constatations laissent entendre que le taux de fécondité plus élevé chez les Québécoises dans la vingtaine par rapport à leurs homologues de l'Ontario reflète en partie leur plus forte propension à être en couple.

Pourquoi y a-t-il plus de femmes dans la vingtaine en couple au Québec qu'en Ontario? Depuis 1996, la proportion de femmes mariées a diminué dans les deux provinces, mais les unions libres demeurent plus omniprésentes au Québec qu'en Ontario. En fait, la grande majorité des Québécoises dans la vingtaine qui étaient en couple en 2016 étaient en union libre (79 %) plutôt que mariées (21 %). En Ontario, un peu plus de la moitié (51 %) des femmes dans la vingtaine en couple étaient mariées.

Il se pourrait donc que la plus grande acceptation sociale des unions libres au Québec, par rapport à l'Ontario, facilite la formation de familles chez les jeunes adultes, probablement parce qu'elles ne comportent pas les mêmes conditions préalables présumées (comme un partenaire jouissant d'une stabilité économique) que le mariage[20]. Autrement dit, au Québec, les unions libres sont largement acceptées et perçues comme une solution de rechange au mariage. Cependant, ailleurs au Canada, les unions libres sont souvent perçues comme une étape qui précède le mariage et donc choisies par des personnes dont la situation économique fait en sorte qu'elles sont moins préparées pour le mariage en raison de leur niveau de scolarité ou de leur revenu[21].

Des recherches antérieures ont démontré que les unions libres ont une signification et une nature

Graphique 5
Indice synthétique de fécondité et activité sur le marché du travail des femmes de 15 à 44 ans, Québec et Ontario, 1996 à 2016

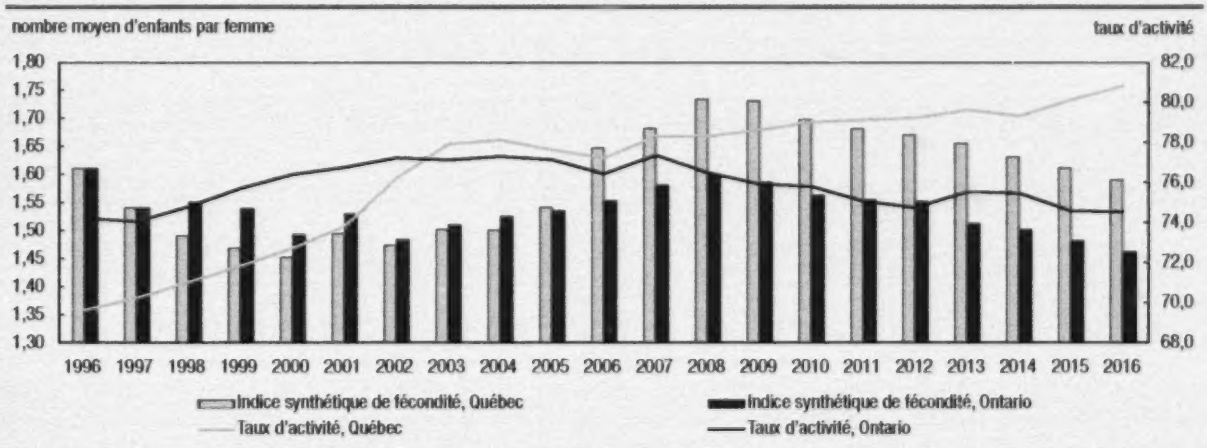

Note : Les naissances de mères dont l'âge est inconnu ont été redistribuées.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1996 à 2016; Statistique de l'état civil (Base de données sur les naissances), 1996 à 2016, et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

différentes au Québec par rapport aux autres provinces. Par exemple, la formation des premières unions a tendance à survenir à un plus jeune âge au Québec qu'ailleurs au pays[22], et les unions libres au Québec sont préférées au mariage lorsque vient le temps de s'engager dans une première union[23]. Les unions libres ont également tendance à présenter un plus haut taux de fécondité et une plus forte stabilité au Québec que dans les autres provinces en ce qui a trait à la durée de l'union[24].

Au Québec, depuis 2003, les femmes sont plus actives sur le marché du travail qu'en Ontario

Depuis les années 1960, l'activité des femmes sur le marché du travail au Canada a augmenté. Cette croissance est principalement survenue chez les femmes en couple, surtout celles ayant de jeunes enfants, car il était autrefois courant que les femmes cessent de travailler après avoir eu des enfants, si elles n'avaient pas déjà quitté le marché du travail après leur mariage. Même de nos jours, les taux d'activité des mères demeurent inférieurs par rapport à ceux des femmes sans enfants (et inférieurs par rapport à ceux des pères), surtout si leurs enfants sont des nourrissons ou des tout-petits. En 2016, 71 % des femmes de 15 à 44 ans ayant un enfant de moins de 3 ans au sein du ménage étaient actives sur le marché du travail, comparativement à 77 % de leurs homologues sans enfants ou ayant des enfants plus âgés.

Étant donné que les enfants sont associés à de plus faibles taux d'activité chez les femmes, l'augmentation observée après 2005 au chapitre des taux de fécondité au Québec, par rapport à l'Ontario, coïncide-t-elle avec une diminution de l'activité des femmes sur le marché du travail dans cette province?

Depuis le début de l'Enquête sur la population active moderne en 1976, l'activité sur le marché du travail des femmes de moins de 45 ans était inférieure au Québec par rapport à l'Ontario. Cependant, l'activité des femmes sur le marché du travail a augmenté à un rythme plus rapide au Québec qu'en Ontario, surtout après 1996 (graphique 5). Plus précisément, l'activité des femmes sur le marché du travail s'est accrue de 19 points de pourcentage au Québec (passant de 51 % à 70 %) et de 14 points de pourcentage en Ontario (passant de 60 % à 74 %), de 1976 à 1996. Après 1996, l'activité des femmes sur le marché du travail au Québec a augmenté de 11 points de pourcentage supplémentaires (passant de 70 % à 81 %), alors que l'activité des femmes sur le marché du travail en Ontario est restée stable (s'établissant à environ 75 %).

Par conséquent, pour la première fois en 2003, le taux d'activité des femmes sur le marché du travail au Québec a dépassé celui des femmes en Ontario (78 % par rapport à 77 %). Cet écart s'est élargi au cours des années subséquentes, de sorte que le taux d'activité des femmes au Québec (81 %) était supérieur de 6 points de pourcentage à celui des femmes de l'Ontario (75 %) en 2016. Plus particulièrement, l'écart entre les taux d'activité des femmes au Québec et en Ontario coïncidait avec l'écart entre les indices synthétiques de fécondité dans ces provinces depuis le milieu des années 2000. Il s'ensuit que l'augmentation relative de l'indice synthétique de fécondité au Québec correspond à une augmentation relative de l'activité des femmes sur le marché du travail.

Au Québec, l'activité sur le marché du travail a augmenté plus rapidement chez les femmes ayant de jeunes enfants

La récente augmentation de l'activité des femmes sur le marché du travail au Québec, par rapport à l'Ontario, est attribuable aux femmes dont le plus jeune enfant au sein du ménage était âgé de moins de 13 ans et qui avaient donc besoin de services de garde pour des enfants d'âge préscolaire ou de services de garde avant ou après l'école (graphiques 6.1 à 6.4). Plus précisément, 60 % de l'augmentation du nombre de femmes actives sur le marché du travail au Québec, de 1996 à 2016, est survenue chez celles ayant un enfant de moins de 13 ans. Plus de la moitié de cette augmentation est survenue chez des femmes dont le plus jeune enfant au sein du ménage était âgé de moins de 3 ans.

Les femmes du Québec dont le plus jeune enfant au sein du ménage était âgé de moins de 3 ans ont présenté la plus forte augmentation de l'activité sur le marché du travail de 1996 à 2016, soit une hausse de 19 points de pourcentage (passant de 61 % à 80 %), suivies de celles dont le plus jeune enfant était âgé de 3 à 5 ans, qui ont connu une hausse de 16 points de pourcentage (passant de 65 % à 81 %), puis de celles dont le plus jeune enfant était âgé de 6 à 12 ans, qui ont enregistré une hausse de 14 points de pourcentage (passant de 73 % à 87 %). Au cours de la même période, la proportion de femmes n'ayant pas d'enfants de moins de 13 ans qui étaient actives sur le marché du travail au Québec a augmenté de 8 points de pourcentage (passant de 71 % à 79 %). D'autres recherches ont démontré que l'augmentation

Graphique 6.1
Taux d'activité des femmes de 15 à 44 ans dont l'enfant le plus jeune au sein du ménage avait moins de 3 ans, Québec et Ontario, 1996 à 2016

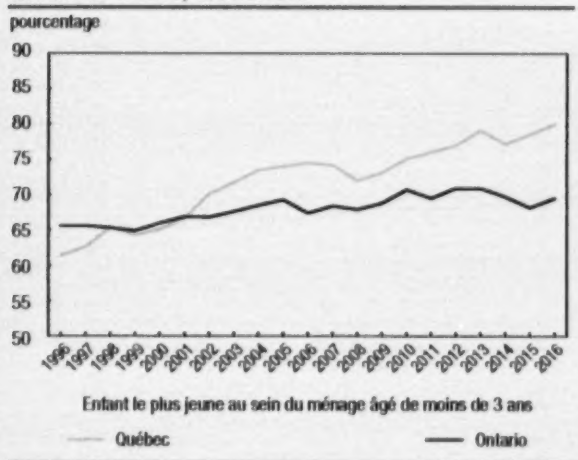

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1996 à 2016.

Graphique 6.2
Taux d'activité des femmes de 15 à 44 ans dont l'enfant le plus jeune au sein du ménage était âgé de 3 à 5 ans, Québec et Ontario, 1996 à 2016

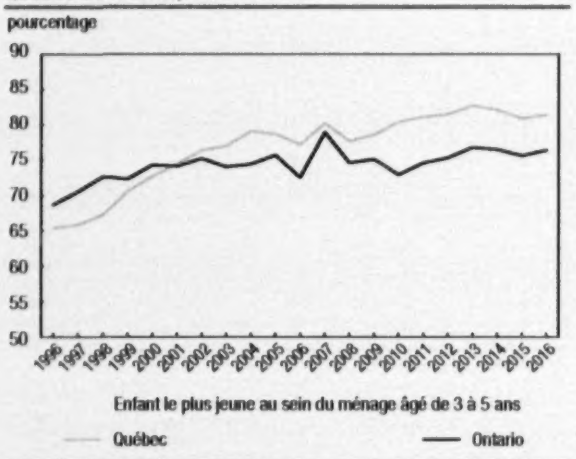

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1996 à 2016.

Graphique 6.3
Taux d'activité des femmes de 15 à 44 ans dont l'enfant le plus jeune au sein du ménage était âgé de 6 à 12 ans, Québec et Ontario, 1996 à 2016

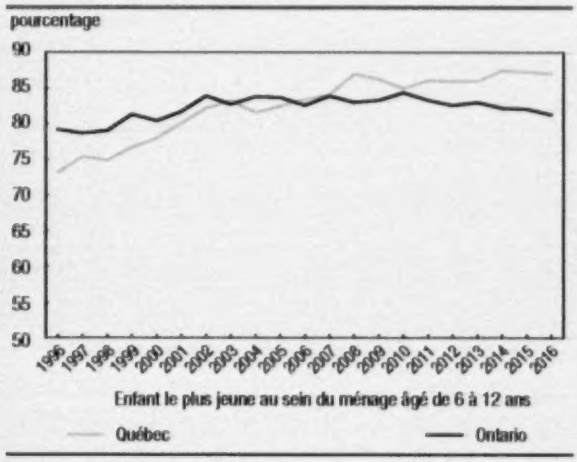

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1996 à 2016.

Graphique 6.4
Taux d'activité des femmes de 15 à 44 ans n'ayant pas d'enfant de moins de 13 ans au sein du ménage, Québec et Ontario, 1996 à 2016

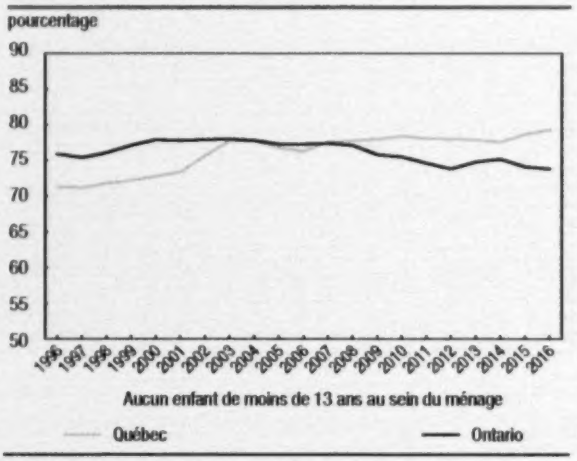

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1996 à 2016.

de l'activité sur le marché du travail au Québec des femmes n'ayant pas d'enfants de moins de 13 ans au sein du ménage pourrait s'expliquer en partie par les effets à long terme du programme de services de garde d'enfants à faible coût offert par la province[25].

L'activité sur le marché du travail des Ontariennes dont le plus jeune enfant au sein du ménage était âgé de moins de 13 ans a également augmenté

dans une certaine mesure, de 1996 à 2016, mais nettement moins que l'activité sur le marché du travail de leurs homologues au Québec. Par exemple, chez les femmes ayant des enfants de moins de 3 ans, le taux d'activité a augmenté de 4 points de pourcentage en Ontario (passant de 66 % à 70 %), par rapport à une hausse de 19 points de pourcentage au Québec (passant de 61 % à 80 %). Au cours de la même période, la proportion de femmes n'ayant pas d'enfants de moins de 13 ans qui étaient actives sur le marché du travail en Ontario a diminué légèrement, en baisse de 2 points de pourcentage (passant de 76 % à 74 %).

Au Québec, l'augmentation de l'activité sur le marché du travail des femmes ayant de jeunes enfants a été majoritairement observée chez les femmes en couple n'ayant pas de diplôme universitaire

La récente augmentation de l'activité sur le marché du travail des Québécoises dont le plus jeune enfant dans le ménage était âgé de moins de 13 ans a été observée plus particulièrement chez celles qui étaient en couple (+17 points de pourcentage), alors que l'activité a augmenté dans une moindre mesure chez celles qui n'étaient pas en couple (+9 points de pourcentage) (graphique 7). Cette constatation reflète probablement le fait qu'avant la mise en œuvre du programme de services de garde d'enfants à faible coût en 1997, les subventions pour frais de garde d'enfants étaient accessibles aux familles à faible revenu admissibles au Québec, parmi lesquelles les mères monoparentales étaient surreprésentées[26]. Il y avait également un crédit d'impôt remboursable pour la garde d'enfants, avec un taux variable plus élevé pour les familles à faible revenu[27]. Par conséquent, le programme de services de garde d'enfants à faible coût a principalement permis de réduire le coût des services de garde d'enfants pour les mères du Québec en couple qui auparavant n'étaient

Graphique 7
Taux d'activité des femmes de 15 à 44 ans dont l'enfant le plus jeune au sein du ménage avait moins de 13 ans, selon leur état matrimonial, Québec et Ontario, 1996 et 2016

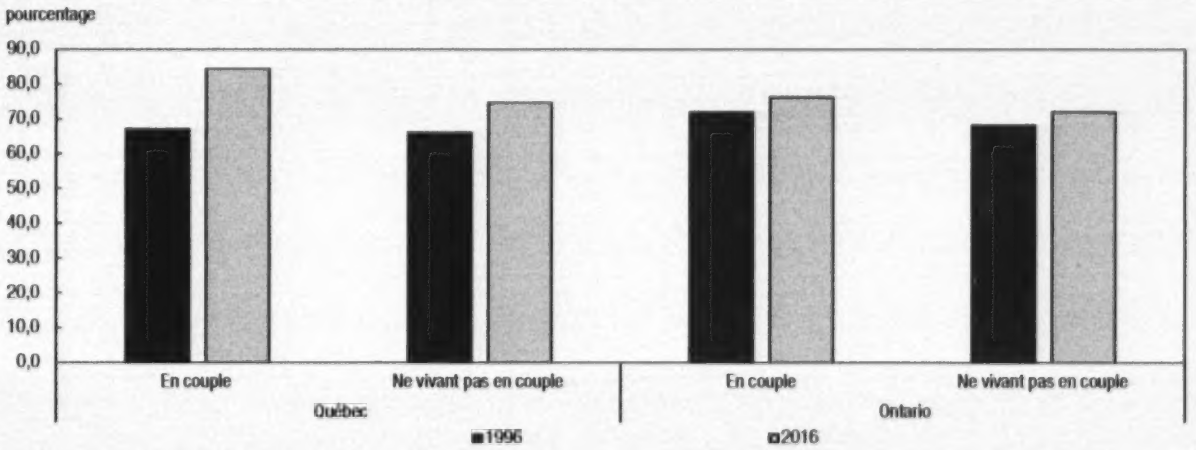

Note : La catégorie « aucun enfant de moins de 13 ans » comprend les femmes qui ne comptent aucun enfant au sein de leur ménage.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1996 et 2016.

pas admissibles aux subventions pour frais de garde d'enfants en raison de leur revenu familial plus élevé.

En Ontario, l'activité sur le marché du travail a augmenté de façon semblable chez les femmes qui étaient en couple et celles qui ne l'étaient pas (+4 points de pourcentage)[28].

Parmi les Québécoises dont le plus jeune enfant au sein du ménage était âgé de moins de 13 ans, l'activité sur le marché du travail a augmenté dans une plus grande mesure, de 1996 à 2016, chez celles n'ayant pas de diplôme universitaire que chez celles qui ont suivi une formation au-delà du diplôme de premier cycle universitaire, surtout si l'on compare ces résultats aux tendances parallèles en Ontario.

Plus précisément, l'activité sur le marché du travail des Québécoises n'ayant pas de diplôme d'études secondaires a augmenté de 6 points de pourcentage, alors que l'activité sur le marché du travail des Ontariennes a diminué de 13 points de pourcentage (graphique 8). De même, chez les femmes ayant un diplôme d'études secondaires, l'activité sur le marché du travail s'est accrue de 4 points de pourcentage au Québec, mais a baissé de 6 points de pourcentage en Ontario. Un écart important au chapitre de la participation s'est également creusé chez celles qui avaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires : l'activité sur le marché du travail s'est accrue de 13 points chez les Québécoises, alors qu'elle a augmenté de manière plus modeste, soit de 2 points de pourcentage, chez les Ontariennes. Par ailleurs, l'activité sur le marché du travail des Québécoises titulaires d'un diplôme universitaire a augmenté de 6 points de pourcentage, alors que leurs homologues de l'Ontario ont connu une hausse de 2 points de pourcentage, ce qui représente la plus faible augmentation relative (+4 points de pourcentage) entre les deux provinces.

Ces résultats laissent entendre que les politiques familiales du Québec ont fait en sorte qu'il était économiquement avantageux pour les femmes ayant atteint un plus faible niveau de scolarité — qui ont tendance à gagner un revenu moins élevé — d'entrer sur le marché du travail et d'y rester. Illustrant les répercussions du programme de services de garde d'enfants à faible coût au Québec, l'indice des prix pour les services de garde d'enfants et d'entretien ménager s'est accru de 72 % en Ontario, de 1996 à 2016, par rapport à une hausse de 28 % au Québec (graphique 9). Le prix pour de tels services au Québec a même diminué après 1999, lorsque le programme a été élargi pour comprendre tous les enfants de moins de 5 ans, avant d'augmenter de nouveau après 2006[29].

Étant donné qu'au Québec les subventions pour frais de garde d'enfants n'étaient accessibles qu'aux familles à faible revenu avant le

Graphique 8
Taux d'activité des femmes de 15 à 44 ans dont l'enfant le plus jeune au sein du ménage avait moins de 13 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec et Ontario, 1996 et 2016

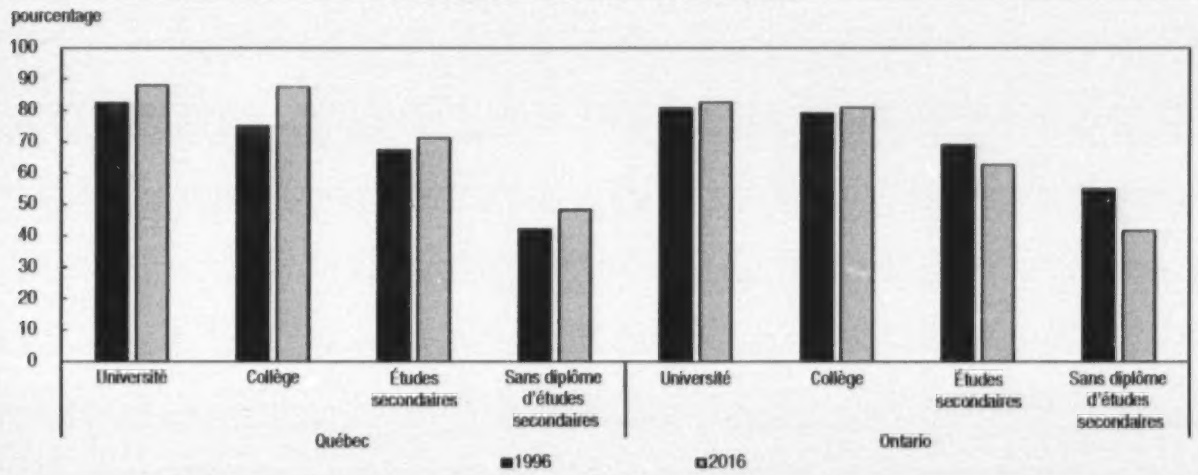

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1996 et 2016.

lancement des services de garde d'enfants à faible coût en 1997, on pourrait s'attendre au contraire, c'est-à-dire à une plus grande réduction subséquente du prix des services de garde d'enfants pour les familles à revenu moyen et à revenu élevé[30]. Cependant, le programme de services de garde d'enfants à faible coût pourrait en réalité être plus accessible aux familles à faible revenu dont les liquidités sont insuffisantes que le régime précédent, puisque les fournisseurs de services de garde d'enfants sont directement financés par le gouvernement provincial (les parents versent donc une contribution réduite)[31]. Par le passé, les dépenses pour la garde d'enfants au Québec étaient réduites au moyen d'un crédit d'impôt remboursable[32].

Les changements observés dans les salaires et les caractéristiques de la population n'expliquent pas la hausse de l'activité des Québécoises sur le marché du travail

Chez les femmes plus âgées (45 ans et plus), dont la plupart n'auraient pas profité des politiques familiales du Québec, l'activité sur le marché du travail a également augmenté de 1996 à 2016, soit de 11 points de pourcentage (passant de 34 % à 45 %). Cependant, en Ontario, l'activité sur le marché du travail des femmes plus âgées s'est accrue de façon semblable de 1996 à 2016, soit de 10 points de pourcentage (passant de 39 % à 49 %), et ce, sans augmentation parallèle de l'activité des jeunes femmes sur le marché du travail. Ces changements viennent renforcer l'idée selon laquelle les politiques familiales au Québec ont eu une incidence sur le taux d'activité des femmes ayant des enfants.

Cela dit, il est aussi important de considérer d'autres facteurs qui pourraient avoir contribué à l'augmentation relative de l'activité sur le marché du travail des femmes de 15 à 44 ans depuis le milieu des années 2000. Parmi les facteurs possibles figurent les différences observées dans les caractéristiques de la population et les différences enregistrées au chapitre de la croissance des salaires. Les changements dans les caractéristiques de la population comprennent les différences dans

Graphique 9
Indice des prix à la consommation pour les services de garde d'enfants et d'entretien ménager, Québec et Ontario, 1996 à 2016 (1996=100)

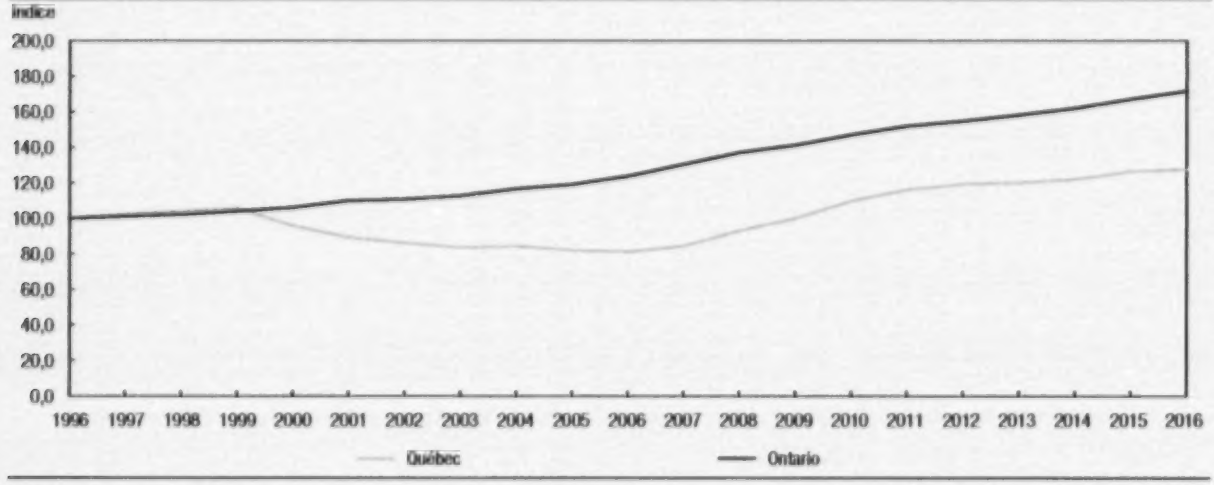

Source : Statistique Canada, Indice des prix à la consommation (tableau 18-10-0005-01), 1996 à 2016.

la structure par âge, le niveau de scolarité atteint et la population des immigrants.

En ce qui concerne la structure par âge, l'activité sur le marché du travail des jeunes adultes de 15 à 24 ans est souvent limitée par leur fréquentation scolaire, puis par leur faible expérience de travail. Ce sont les raisons pour lesquelles un décalage vers les personnes plus âgées au sein du groupe des 15 à 44 ans pourrait correspondre à une plus forte activité sur le marché du travail. Toutefois, de 1996 à 2016, la part des femmes de ce groupe d'âge qui étaient âgées de 35 à 44 ans a diminué de 3 points de pourcentage, tant au Québec (passant de 38 % à 35 %) qu'en Ontario (passant de 36 % à 33 %).

Les différences quant au niveau de scolarité atteint peuvent aussi avoir une incidence, puisque les personnes ayant atteint un niveau de scolarité supérieur ont tendance à être plus actives sur le marché du travail que celles ayant atteint un niveau de scolarité moins élevé, parce qu'elles sont considérées comme étant plus employables et que les coûts de renonciation (c'est-à-dire les gains perdus) liés au fait de ne pas avoir de travail rémunéré sont plus grands. Ce sont les raisons pour lesquelles on s'attend à ce que la prévalence croissante de diplômes universitaires soit corrélée positivement avec l'activité sur le marché du travail. De 1996 à 2016, la proportion de femmes titulaires d'un diplôme universitaire a augmenté de 16 points de pourcentage au Québec (passant de 14 % à 30 %) et de 18 points de pourcentage en Ontario (passant de 16 % à 34 %).

En outre, le taux d'activité sur le marché du travail des personnes nées à l'étranger a tendance à être moins élevé que celui de leurs homologues nées au Canada. Bien que cette différence tende à diminuer au fur et à mesure du temps passé au Canada, car les immigrants acquièrent une expérience de travail au pays et que leurs compétences linguistiques s'améliorent, la proportion de personnes nées à l'étranger au sein de la population devrait abaisser le taux global d'activité. Cela dit, la proportion d'immigrants a augmenté plus rapidement au Québec qu'en Ontario au cours de la période à l'étude. Selon les données du recensement, de 1996 à 2016, la proportion d'immigrantes de 15 à 44 ans a augmenté de 8 points de pourcentage au Québec (passant de 9 % à 17 %) et de 3 points de pourcentage en Ontario (passant de 25 % à 28 %).

La contribution de ces changements de composition à l'augmentation relative de l'activité des femmes sur le marché du travail au Québec, de 1996 à 2016, peut être quantifiée à l'aide de la méthode de décomposition d'Oaxaca-Blinder. De 1996 à 2016, le taux d'activité des femmes de 15 à 44 ans au Québec s'est accru de 11 points de pourcentage, passant de 70 % à 81 %. Au cours de cette même période, le taux d'activité des femmes en Ontario n'a pas beaucoup varié (passant de 74 % à 75 %). Les résultats indiquent que si le Québec et l'Ontario avaient eu la même structure par âge, le même niveau de scolarité atteint et la même population née à l'étranger en 2016 qu'en 1996, l'activité des femmes sur le marché du travail aurait connu la même augmentation au Québec (+11 points de pourcentage) et l'activité des femmes sur le marché du travail en Ontario aurait diminué d'un seul point de pourcentage[33]. Par conséquent, ces facteurs de composition n'expliquent pas les divergences sur le plan de l'activité des femmes sur le marché du travail au Québec et en Ontario.

Enfin, un autre facteur pouvant avoir une incidence sur l'activité sur le marché du travail de ces deux groupes de femmes est le fait que la croissance des salaires a été plus forte au Québec qu'en Ontario, ce qui pourrait avoir incité les femmes à intégrer le marché du travail au Québec. Cependant, le salaire horaire réel des travailleuses a progressé à peu près au même rythme au Québec et en Ontario de 1997 à 2016. Plus précisément, le salaire horaire moyen des travailleuses a augmenté de 17 % au Québec (passant de 18,60 $ en 1997 à 21,83 $ en 2016) et de 13 % en Ontario (passant de 20,16 $ à 22,82 $). Les facteurs liés à la composition et au salaire ne permettent donc pas d'expliquer les trajectoires divergentes de l'activité des femmes sur le marché du travail au Québec et en Ontario.

Conclusion

Depuis le milieu des années 2000, les tendances relatives aux taux de fécondité et à l'activité des femmes sur le marché du travail au Québec et en Ontario divergent. L'indice synthétique de fécondité et le taux d'activité des femmes de 15 à 44 ans ont tous deux augmenté au Québec par rapport à l'Ontario. En 2016, l'indice synthétique de fécondité était de 1,59 enfant par femme au Québec, comparativement à 1,46 enfant par femme en Ontario, et le taux d'activité des femmes était de 81 % au Québec, comparativement à 75 % en Ontario. L'augmentation relative de l'indice synthétique de fécondité au Québec est donc survenue durant la même période que l'augmentation relative du taux d'activité des femmes de la province.

L'indice synthétique de fécondité plus élevé du Québec reflète essentiellement l'augmentation du nombre de grossesses chez les femmes dans la vingtaine. À son tour, cette tendance reflète, en partie, le fait que les femmes dans la vingtaine sont plus susceptibles de faire partie d'un couple en union libre au Québec qu'en Ontario, en raison de la plus grande acceptation sociale de la vie en union libre comme solution de rechange au mariage au Québec. Les politiques familiales inspirées des pays scandinaves mises en place au Québec à la fin des années 1990 pourraient également avoir entraîné une hausse de la fécondité à un plus jeune âge, dans la mesure où ces politiques réduisent le coût de renonciation associé au fait d'avoir des enfants ou le prix des services de garde d'enfants, ce qui facilite par la suite une meilleure combinaison des rôles de soutien économique et de fournisseurs de soins.

Par rapport à l'Ontario, la récente augmentation du taux d'activité des femmes au Québec est survenue essentiellement chez les femmes pour lesquelles les services de garde d'enfants d'âge préscolaire et de garde d'enfants avant et après l'école sont les plus pertinents, c'est-à-dire celles ayant de jeunes enfants. Au Québec, l'activité sur le marché du travail des femmes dont le plus jeune enfant était âgé de moins de 13 ans et qui n'avaient pas de diplôme universitaire s'est également accrue, ce qui laisse entendre que les politiques familiales de la province font en sorte qu'il est économiquement avantageux pour celles qui gagneraient probablement un salaire moins élevé d'entrer sur le marché du travail et d'y rester.

Au-delà du contexte social unique du Québec, il existe d'autres facteurs qui pourraient avoir joué un rôle dans l'augmentation récente de l'activité des femmes sur le marché du travail dans cette province par rapport à l'Ontario. La présente étude démontre toutefois que la croissance des salaires a été la même au Québec qu'en Ontario, et que les changements dans la composition de la population de ces provinces (c.-à-d. le vieillissement et la prévalence accrue de titulaires de diplômes universitaires et d'immigrants) ne permettent pas d'expliquer les taux d'activité plus élevés chez les femmes au Québec depuis 2003. Cela vient renforcer le point de vue selon lequel les politiques familiales ont encouragé les mères de jeunes enfants au Québec à intégrer le marché du travail.

***Melissa Moyser** est chercheuse à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada, et **Anne Milan** est chef de l'analyse à la Division de la statistique du travail de Statistique Canada.*

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

Le présent article se fonde sur des données tirées de différentes sources. L'indice synthétique de fécondité, le taux de fécondité selon l'âge et le taux de descendance finale sont calculés à l'aide de la Base de données sur les naissances de la Statistique de l'état civil, une enquête administrative qui permet de recueillir annuellement des renseignements démographiques provenant de tous les registres provinciaux et territoriaux des naissances vivantes au Canada. Les données présentées dans le cadre du présent article portent sur la période allant de 1926 à 2016.

On utilise également les données de l'Enquête sur la population active (EPA); elles portent sur la période allant de 1976 à 2016. L'EPA est une enquête mensuelle réalisée auprès d'environ 56 000 ménages, et elle permet de recueillir des renseignements détaillés auprès de tous les membres des ménages âgés de 15 ans et plus, au sujet de leur activité sur le marché du travail, leur situation d'emploi ou de chômage, leurs caractéristiques sociodémographiques et leurs relations familiales. Sont exclus du champ d'observation de l'enquête les personnes vivant dans les réserves et d'autres établissements autochtones, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les personnes vivant en établissement. Ensemble, ces groupes représentent moins de 2 % de la population canadienne de 15 ans et plus.

Bien que l'EPA soit réalisée dans les territoires, ces données sont exclues de la présente étude puisqu'une méthodologie différente y est utilisée en raison des difficultés associées à la réalisation d'une enquête dans des collectivités petites et dispersées sur le plan géographique. En outre, aux fins de la présente étude, l'échantillon se limite aux femmes de 15 à 44 ans, et les données mensuelles sont annualisées à l'aide d'une moyenne.

Les données tirées du Recensement de la population de 1996, 2006 et 2016 sont utilisées pour examiner la situation des femmes dans le ménage, c'est-à-dire si elles sont mariées, vivent en union libre ou si elles ne sont pas en couple, y compris le statut d'immigrant et de minorité visible. Les données du recensement servent également à déterminer la proportion d'immigrants au sein de la population en 1996, puisque le statut d'immigrant a été utilisé pour la première fois dans le cadre de l'EPA au début de 2006.

Méthodes

Dans la dernière section du présent article, on se sert de la méthode de décomposition d'Oaxaca-Blinder pour analyser l'incidence conjointe de la composition de la population relativement à l'âge, au niveau de scolarité et au lieu de naissance (c.-à-d. les personnes nées à l'étranger par rapport aux personnes nées au Canada) sur le taux d'activité des femmes de 15 à 44 ans. Cette méthode suppose l'utilisation de microdonnées annualisées issues de l'EPA de 2016 et la régression (au moyen de la méthode des moindres carrés ordinaires) d'un indicateur binaire de l'activité sur le marché du travail (où 1=oui et 0=non) sur des variables explicatives représentant les groupes d'âge (15 à 19 ans; 20 à 24 ans, 25 à 29 ans; 30 à 34 ans; 35 à 39 ans; 40 à 44 ans); les personnes titulaires d'un diplôme universitaire (oui ou non); et le statut d'immigrant (oui ou non). Les coefficients de régression obtenus ont ensuite été multipliés par les moyennes des variables explicatives correspondantes en 1996 et ajoutés à l'ordonnée à l'origine. Le résultat de cette équation génère le taux d'activité hypothétique des femmes qui aurait été observé en 2016, si la population avait été équivalente à celle de 1996 relativement à l'âge, à la prévalence de diplômés universitaires et aux immigrants.

Définitions

Indice synthétique de fécondité : Nombre moyen d'enfants qu'une femme aurait au cours de sa vie reproductive si elle connaissait les taux de fécondité selon l'âge observés au cours d'une année civile donnée. Il est fondé sur une compilation des expériences en matière de fécondité de nombreuses cohortes différentes de femmes au cours d'une année donnée. L'indice synthétique de fécondité comporte l'avantage d'être facile à calculer et de ne pas être touché par les variations observées au chapitre de la taille ou de la structure par âge de la population, ce qui permet d'établir des comparaisons annuelles et provinciales (et internationales).

Taux de fécondité selon l'âge (ou taux de fécondité) : Nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes dans un groupe d'âge donné.

Taux de descendance finale : Nombre moyen d'enfants nés de femmes appartenant à la même cohorte de naissance après avoir atteint la fin de leur vie reproductive. Il est équivalent à la somme des taux de fécondité selon l'âge d'une cohorte de naissance donnée.

Service de garde d'enfants subventionné : Aide financière publique accordée aux parents et visant à réduire les coûts des services de garde d'enfants. Au Québec, les services de garde d'enfants subventionnée prennent la forme d'une contribution réduite, ce qui signifie que les parents paient un tarif quotidien moindre aux fournisseurs de services de garde d'enfants participants, la balance étant payée par le gouvernement provincial. Depuis le 22 avril 2015, une contribution supplémentaire s'applique aux parents dont le revenu familial dépasse 50 902 $.

Taux d'activité sur le marché du travail : Nombre de personnes dans un groupe donné qui ont été actives sur le marché du travail (c.-à-d. qui occupaient un emploi ou qui étaient en chômage), exprimé en pourcentage de la population de ce groupe.

Tendances au chapitre des taux de fécondité et de l'activité des femmes sur le marché du travail dans les provinces et les territoires autres que le Québec et l'Ontario

La variation des taux de fécondité et de l'activité chez les femmes n'existe pas seulement entre le Québec et l'Ontario, mais également à l'échelle du Canada.

Parmi les provinces et les territoires, seul le Nunavut présentait un indice synthétique de fécondité supérieur au seuil de remplacement (2,99 enfants par femme) en 2016. L'indice synthétique de fécondité était également relativement élevé en Saskatchewan (1,93), au Manitoba (1,85) et dans les Territoires du Nord-Ouest (1,79). Ces provinces et territoires sont caractérisés par des populations autochtones relativement élevées qui, à leur tour, ont des taux de fécondité plus élevés. En revanche, en 2016, l'indice synthétique de fécondité était à son plus bas en Colombie-Britannique (1,40), à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse (1,42 chacune); ces provinces sont caractérisées par des populations plus âgées (tableau 1).

Un indice synthétique de fécondité plus élevé coïncide généralement avec un âge moyen de la mère inférieur lors de la première naissance. À l'échelle nationale, en 2016, l'âge moyen des mères au moment de leur premier accouchement était de 29,2 ans. Parmi les provinces et les territoires, c'est en Colombie-Britannique que l'âge moyen des femmes qui devenaient mères pour la première fois était le plus élevé, soit 30,3 ans. L'Ontario était la seule autre province pour laquelle l'âge moyen des femmes qui devenaient mères pour la première fois (29,8 ans) était supérieur à l'âge global enregistré pour le Canada. L'âge moyen le plus bas au moment de la première naissance a été observé au Nunavut (22,4 ans), suivi de la Saskatchewan (27,2 ans). Des résultats semblables ont été obtenus pour l'âge moyen à l'ensemble des naissances.

L'activité sur le marché du travail des femmes de 15 à 44 ans variait également à l'échelle du pays. Historiquement, au cours des 40 dernières années, les femmes de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont présenté des taux d'activité supérieurs à celui des femmes de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Québec. Cependant, en 2016, le Québec avait le taux d'activité chez les femmes le plus élevé de toutes les provinces (81 %), suivi des provinces maritimes. En Saskatchewan (78 %), le taux était également supérieur à celui observé à l'échelle nationale (77 %). Les plus faibles taux d'activité chez les femmes ont été observés en Ontario et en Colombie-Britannique (75 % pour chacune de ces provinces). En Alberta, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Manitoba, le taux était inférieur (76 %) à celui enregistré pour le Canada dans son ensemble.

Tableau 1
Indice synthétique de fécondité, nombre de naissances et âge moyen de la mère à la première naissance et pour toutes les naissances, Canada, provinces et territoires, 2016

			Âge moyen de la mère	
	Indice synthétique de fécondité	Nombre de naissances	Au moment de la première naissance	Toutes les naissances
Région de résidence	enfants par femme	milliers	année	
Canada	**1,54**	**383,1**	**29,2**	**30,8**
Terre-Neuve-et-Labrador	1,42	4,4	27,9	29,5
Île-du-Prince-Édouard	1,58	1,4	28,1	30,0
Nouvelle-Écosse	1,42	8,3	28,2	29,8
Nouveau-Brunswick	1,55	6,6	27,5	29,1
Québec	1,59	86,3	29,0	30,6
Ontario	1,46	140,4	29,8	31,3
Manitoba	1,85	16,9	27,6	29,6
Saskatchewan	1,93	15,6	27,2	29,1
Alberta	1,69	55,9	28,7	30,4
Colombie-Britannique	1,40	45,3	30,3	31,6
Yukon	1,62	0,4	29,2	30,9
Territoires du Nord-Ouest	1,79	0,6	27,8	29,5
Nunavut	2,99	0,9	22,4	26,4

Note : Les naissances de mères dont l'âge est inconnu ont été redistribuées.
Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil (Base de données sur les naissances), et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques.

Notes

1. Voir Ahn et Mira (2002); Brewster et Rindfuss (2000); Brehm et Engelhardt-Wölfler (2015).
2. Voir McDonald (2000); McDonald (2006); Brehm et Engelhardt-Wölfler (2015).
3. Voir Ahn et Mira (2002); Sánchez-Barricarte et Fernández-Carro (2007); Brewster et Rindfuss (2000); Goldstein et coll. (2009); Brehm et Engelhardt-Wölfler (2015).
4. Voir Diprete et coll. (2003); Thévenon (2011).
5. Voir Krull et Trovato (2003).
6. Voir Gauthier (2007). Selon Becker (1960) et Becker et Lewis (1973), les parents tirent une satisfaction à la fois de la quantité et de la « qualité » des enfants. Dans le contexte des décisions liées à la fécondité, les parents font des compromis entre la quantité d'enfants et la qualité de ces derniers : un nombre plus élevé d'enfants entraîne une hausse du coût total des investissements des parents pour les enfants, alors qu'une augmentation des investissements des parents pour les enfants entraîne une hausse du coût total d'avoir un autre enfant.
7. Voir Hays (1996); McMahon (1995); Walzer (1998).
8. Voir Brandon (1999); Pahl (2005).
9. Voir Beaujot et Ravenera (2009); Mennino et Brayfield (2002).
10. En 2015, le programme de services de garde d'enfants universel à faible coût a été fondamentalement modifié, alors que la réduction de la cotisation des parents pour la garde d'enfants a été modulée en fonction du revenu.
11. Depuis 2006, les prestations de congé parental pour les résidents du Québec ont été gérées au moyen du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). Le RQAP prévoit des critères d'admissibilité moins stricts de même que des taux de prestations et un maximum de gains assurables plus élevés que ceux prévus en Ontario. Plus précisément, le RQAP exige actuellement un minimum de 2 000 $ en gains assurables (peu importe le nombre d'heures travaillées) au cours des 52 semaines précédant la période de prestations ou, si les prestataires n'ont pas été en mesure de travailler et d'avoir un revenu assurable, au cours d'une période pouvant être prolongée jusqu'à 104 semaines avant la période de prestations. Les prestations du RQAP varient de 55 % à 75 % des gains maximaux assurables (jusqu'à 74 000 $ en 2018), selon la durée du congé parental pris (jusqu'à 50 semaines). Voir Travail, Emploi et Solidarité sociale Québec (2018).
12. À partir du 3 décembre 2017, le programme d'assurance-emploi a été modifié afin de permettre aux prestations de congé parental d'être allongées sur une plus longue période, c'est-à-dire jusqu'à 18 mois plutôt que 12 mois, mais à un taux réduit. Les travailleuses enceintes ont maintenant plus de flexibilité et peuvent commencer à recevoir des bénéfices jusqu'à 12 semaines avant la date prévue de la naissance de leur enfant, alors qu'auparavant, cette période était de 8 semaines.
13. Voir la section « Tendances au chapitre des taux de fécondité et de l'activité des femmes sur le marché du travail dans les provinces et les territoires autres que le Québec et l'Ontario » pour avoir un bref aperçu des différences dans les indices synthétiques de fécondité entre les provinces et les territoires du Canada.
14. Une autre raison pour laquelle l'Ontario a été choisi comme groupe de référence plutôt que les autres provinces ou territoires du Canada est le fait qu'il est plus facile d'assurer le suivi des changements dans les politiques familiales pour une seule province que pour un groupe de provinces.
15. Voir Milan (2013).
16. Le taux de fécondité des femmes de 40 à 44 ans est également en hausse depuis le milieu des années 1980, alors que le taux de fécondité des femmes de moins de 20 ans diminue depuis le milieu des années 1970. Par conséquent, le taux de fécondité des femmes dans la quarantaine dépassait légèrement celui des femmes de moins de 20 ans en 2014.
17. Voir Milan (2015).
18. On trouve les mêmes résultats parmi les femmes dans la vingtaine appartenant à une minorité visible et les femmes dans la vingtaine nées à l'étranger. Selon les données du Recensement de 2016, bien que les femmes appartenant à une minorité visible étaient moins susceptibles d'être en couple que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible, tant au Québec (29 % par rapport à 41 %) qu'en Ontario (22 % par rapport à 32 %), les femmes appartenant à une minorité visible au Québec étaient plus susceptibles que leurs homologues de l'Ontario d'être en couple (29 % par rapport à 22 %). En 2016, des proportions équivalentes de femmes nées à l'étranger et nées au pays étaient en couple au Québec (39 % dans chaque cas). À titre comparatif, les femmes de l'Ontario nées à l'étranger étaient plus susceptibles d'être en couple que leurs homologues nées au pays (32 % par rapport à 27 %). Néanmoins, la proportion de femmes nées à l'étranger qui étaient en couple était plus forte au Québec qu'en Ontario (39 % par rapport à 32 %).

19. Parallèlement, environ 7 femmes sur 10 dans la trentaine étaient en couple, tant au Québec qu'en Ontario. Par rapport aux femmes dans la trentaine en 1996, il s'agit d'une proportion pratiquement identique pour les femmes au Québec, mais on a observé une baisse de quatre points de pourcentage dans le cas des femmes en Ontario (passant de 73 % à 69 %).
20. Voir Huang et coll. (2011); Cherlin (2004); Sassler (2004).
21. Voir Kerr et coll. (2006).
22. Voir Wright (2016).
23. Voir Wright (2016); Laplante (2014); Le Bourdais et Lapierre-Adamcyk (2004).
24. Voir Kerr et coll. (2006).
25. Des recherches antérieures ont établi que, au Québec, lorsque les mères ont recours au programme de services de garde d'enfants à faible coût pour leurs enfants d'âge préscolaire, leur activité sur le marché du travail augmente, à la fois durant cette période et une fois les enfants entrés à l'école. Cette interprétation est appuyée par la conclusion selon laquelle l'activité sur le marché du travail des Québécoises ayant des enfants de 13 ans et plus au sein du ménage s'est accrue de 18 points de pourcentage, de 1996 à 2016 (passant de 71 % à 89 %), alors que l'activité sur le marché du travail des Québécoises sans enfant au sein du ménage a augmenté deux fois moins (soit de 9 points de pourcentage, passant de 70 % à 79 %).
26. Voir Baker et coll. (2008); Lefebvre et Merrigan (2008).
27. Voir Baker et coll. (2008).
28. En Ontario, plus de 90 % des femmes de 15 à 44 ans ayant un enfant de moins de 13 ans étaient en couple en 2016, en hausse par rapport à 1996, alors que ce même pourcentage était de 88 %. Au Québec, la part des femmes en couple ayant des enfants de moins de 13 ans a peu varié au cours de la période (87 %).
29. Le nombre de places dans les services de garde d'enfants subventionnée a augmenté relativement lentement de 1996 à 1999, passant de 76 000 à 96 000 au cours de la période (une période au cours de laquelle le programme était accessible aux enfants de quatre ans). Cette augmentation a été plus rapide après que le programme a été élargi pour inclure les enfants plus jeunes. Dès 2008, le nombre de places dans les services de garde d'enfants subventionnée s'élevait à plus de 200 000 au Québec. Les données sur le nombre de places dans les services de garde d'enfants subventionnée au Québec sont accessibles sur le site Web du ministère de la Famille (https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Pages/index.aspx).
30. Voir Lefebvre et Merrigan (2008).
31. Voir Lefebvre et Merrigan (2008).
32. Même si le crédit d'impôt remboursable pour la garde d'enfants était plus élevé pour les familles à faible revenu, les parents devaient payer directement les fournisseurs de services de garde d'enfants.
33. Étant donné que la variable du statut d'immigrant n'était pas accessible dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA) avant 2006, les données du recensement ont été utilisées pour la proportion d'immigrants en 1996, y compris un ajustement qui combine les immigrants et les résidents non permanents afin d'estimer le concept de l'EPA.

Documents consultés

AHN, Namkee, et Pedro MIRA. 2002. « A note on the changing relationship between fertility and female employment rates in developed countries », *Journal of Population Economics*, novembre, vol. 15, nº 4, p. 667 à 682.

BAKER, Michael, Johnathan GRUBER et Kevin MILLIGAN. 2008. « Universal child care, maternal labor supply, and family well-being », *Journal of Political Economy*, août, vol. 116, nº 4, p. 709 à 745.

BEAUJOT, Roderic, et Zenaida R. RAVENERA. 2009. « Family models for earning and caring: Implications for child care and family policy », *Canadian Studies in Population*, printemps et été, vol. 36, nºs 1 et 2, p. 145 à 166.

BECKER, Gary S. 1960. « An economic analysis of fertility », *Demographic and Economic Change in Developed Countries*, New York, Columbia University Press, p. 209 à 240.

BECKER, Gary S., et H. Gregg LEWIS. 1973. « On the interaction between quantity and quality of children », *Journal of Political Economy*, mars et avril, vol. 81, nº 2, p. S279 à S288.

BRANDON, Peter D. 1999. « Income-pooling arrangements, economic constraints, and married mothers' child care choices », *Journal of Family Issues*, mai, vol. 20, nº 3, p. 350 à 370.

BREHM, Uta, et Henriette ENGELHARDT-WÖLFLER. 2015. « On the age-specific correlation between fertility and female employment: Heterogeneity over space and time in OECD countries », *Demographic Research*, Vol. 32, nº 23, p. 691 à 722.

BREWSTER, Karin L., et Ronald R. RINDFUSS. 2000. « Fertility and women's employment in industrialized nations », *Annual Review of Sociology*, août, vol. 26, p. 271 à 296.

CHERLIN, Andrew J. 2004. « The deinstitutionalization of American marriage », *Journal of Marriage and Family*, novembre, vol. 66, nº 4, p. 848 à 861.

DIPRETE, Thomas A., et coll. 2003. « Do cross-national differences in the costs of children generate cross-national differences in fertility rates? », *Population Research and Policy Review*, décembre, vol. 22, nºs 5 et 6, p. 439 à 477.

GAUTHIER, Anne H. 2007. « The impact of family policies on fertility in industrialized countries: A review of the literature », *Population Research and Policy Review*, juin, vol. 26, nº 3, p. 323 à 346.

GOLDSTEIN, Joshua R., Thomáš SOBOTKA et Aiva JASILIONIENE. 2009. « The end of 'lowest-low' fertility? », *Population and Development Review*, décembre, vol. 35, nº 4, p. 663 à 699.

HAYS, Sharon. 1996. *The Cultural Contradictions of Motherhood*, New Haven, CT, Yale University Press, 252 p.

HUANG, Penelope M., et coll. 2011. « He says, she says: Gender and cohabitation », *Journal of Family Issues*, février, vol. 32, nº 7, p. 876 à 905.

KERR, Don, Melissa MOYSER et Roderic BEAUJOT. 2006. « Marriage and cohabitation: Demographic and socioeconomic differences in Quebec and Canada », *Canadian Studies in Population*, printemps et été, vol. 33, nº 1, p. 83 à 117.

KRULL, Catherine, et Frank TROVATO. 2003. « Where have all the children gone? Quebec's fertility decline: 1941–1991 », *Canadian Studies in Population*, vol. 30, nº 1, p. 193 à 220.

LAPLANTE, Benoît. 2014. « Normative groups: The rise of the formation of first union through cohabitation in Québec: A comparative approach », *Population Research and Policy Review*, avril, vol. 33, nº 2, p. 257 à 285.

LE BOURDAIS, Céline, et Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK. 2004. « Changes in conjugal life in Canada: Is cohabitation progressively replacing marriage? », *Journal of Marriage and Family*, novembre, vol. 66, nº 4, p. 929 à 942.

LEFEBVRE, Pierre, et Philip MERRIGAN. 2008. « Child-care policy and the labour supply of mothers with young children: A natural experiment from Canada », *Journal of Labor Economics*, juillet, vol. 26, nº 3, p. 519 à 548.

McDONALD, Peter. 2000. « Gender equity, social institutions and the future of fertility », *Journal of Population Research*, mai, vol. 17, nº 1, p. 1 à 16.

McDONALD, Peter. 2006. « Low fertility and the state: The efficacy of policy », *Population and Development Review*, septembre, vol. 32, nº 3, p. 485 à 510.

McMAHON, Martha. 1995. *Engendering Motherhood: Identity and Self-Transformation in Women's Lives*, New York, The Guilford Press, 324 p.

MENNINO, Sue Falter, et April BRAYFIELD. 2002. « Job–family trade-offs: The multidimensional effects of gender », *Work and Occupations*, mai, vol. 29, nº 2, p. 226 à 256.

MILAN, Anne. 2015. « Familles et situation des particuliers dans les ménages » (https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14235-fra.htm), *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit nº 89-503-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

MILAN, Anne. 2013. « Fécondité : aperçu, 2009 à 2011 » (https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-209-x/2013001/article/11784-fra.htm), Rapport sur l'état de la population du Canada, produit nº 91-209-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

PAHL, Jan. 2005. « Individualisation in couple finances: Who pays for the children? », *Social Policy and Society*, octobre, vol. 4, nº 4, p. 381 à 391.

SÁNCHEZ-BARRICARTE, Jesús, et Remo FERNÁNDEZ-CARRO. 2007. « Patterns in the delay and recovery of fertility in Europe », *Revue européenne de Démographie*, juin, vol. 23, nº 2, p. 145 à 170.

SASSLER, Sharon. 2004. « The process of entering into cohabiting unions », *Journal of Marriage and Family*, mai, vol. 66, nº 2, p. 491 à 505.

THÉVENON, Olivier. 2011. « Family policies in OECD countries: A comparative analysis », *Population and Development Review*, mars, vol. 37, nº 1, p. 57 à 87.

TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE QUÉBEC. 2018. *Régime québécois d'assurance parentale* (http://www.rqap.gouv.qc.ca/travailleur_salarie/conditions.asp), Québec, Travail, Emploi et Solidarité sociale Québec.

WALZER, Susan. 1998. *Thinking about the Baby: Gender and Transitions into Parenthood*. Philadelphia, PA, Temple University Press, 209 p.

WRIGHT, Laura. 2016. « Type and timing of first union formation in Quebec and the rest of Canada: Continuity and change across the 1930-79 birth cohorts », *Canadian Studies in Population*, automne et hiver, vol. 43, nºs 3 et 4, 234 à 248.